

Le journal de la Commune d'ENCHENBERG



Edition de Juillet 2023



Le mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants d'Enchenberg,

En cette période estivale, j'ai le plaisir de m'adresser à vous. Tout d'abord, permettez-moi de débiter en exprimant ma gratitude envers le personnel communal, les bénévoles des associations et tous ceux qui contribuent au dynamisme et à l'épanouissement de notre communauté. Le dévouement et l'engagement de chacun d'entre vous sont inestimables. D'ailleurs, je remercie également les membres de notre Conseil Municipal Junior.

Les projets avancent à grands pas, et je suis heureuse de vous annoncer que les travaux de l'aire de jeux multisports ont commencé. Cette réalisation tant attendue sera un véritable espace de loisirs et de divertissement.

Je suis tout aussi ravie de vous informer que les travaux de sécurisation de notre école vont également débiter. L'une de nos priorités absolues est d'assurer la sécurité de nos enfants et de tout le personnel éducatif. Dans cette optique, nous avons mis en place un plan de sécurisation comprenant principalement la création d'issues de secours supplémentaires.

Par ailleurs, l'équipe enseignante et la municipalité souhaitent apporter plus d'activités culturelles envers le jeune public le mercredi après-midi par exemple. Afin d'encadrer ces futures activités, je lance un appel aux bénévoles susceptibles d'encadrer ces animations (jeux de société, théâtre, animations autour du livre, ...). Cela pourrait d'ailleurs se faire en partenariat avec "l'Association des Joyeux Seniors" en cours de renouveau.

Je profite de ce bulletin communal pour rappeler l'existence d'arrêtés municipaux régissant d'une part les feux (interdits sur l'ensemble de la commune) et d'autre part les devoirs des habitants (propriétaires et locataires) quant à l'entretien des trottoirs (désherbage, déneigement, ...).

Dans le respect du voisinage, il est également essentiel de :

- Respecter les jours et horaires autorisés pour l'utilisation des machines à moteur
- Faire limiter les aboiements intempestifs des chiens

Pour information, les nuisances sonores majorées sont interdites de nuit comme de jour !

En terminant, je souhaite renouveler mes sincères remerciements à tous ceux qui contribuent à faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre.

Je vous souhaite à tous un merveilleux été, empli de joie, de rencontres enrichissantes et de moments de détente bien mérités. Prenez soin de vous et de vos proches, et n'oubliez pas de profiter pleinement de chaque instant.

Bien sincèrement,

Votre Maire, Véronique WITTMANN

ETAT CIVIL 2022

Ils sont arrivés...



HAAG Gabin né le 7 janvier 2022 à Sarreguemines
HAAG Basile né le 7 janvier 2022 à Sarreguemines
HELMER Anaé née le 27 avril 2022 à Sarreguemines
RINALDI Cécilia née le 28 juin 2022 à Grenoble
HOFFMANN Sofia née le 11 juillet 2022 à Sarreguemines
LUTZ Malone né le 16 juillet 2022 à Sarreguemines
ROHAMAN Tiana née le 11 août 2022 à Sarreguemines
TALON Théo né le 22 août 2022 à Sarreguemines
VETTER Samuel né le 24 août 2022 à Saverne
ROGIER Daphné née le 1 septembre 2022 à Sarreguemines
TOUSCH Capucine née le 20 décembre 2022 à Haguenau

Ils se sont dits OUI ...



FATH Frédéric et SCHELL Myriam le 28 mai 2022
WAGNER Yannick et MAGER Séverine le 4 juin 2022

Ils se sont pacsés ...



BOLMONT Aymeric et CADILHAC Anaïs le 29 avril 2022
FERSTLER Anthony et FATH Virginie le 10 juin 2022
FERSTLER Arnaud et BRENNSTUHL Océane le 5 août 2022
ZAHM Jordan et PAIOLA Célia le 10 octobre 2022

Elle a été baptisée civilement...



STAUDER Lyanna le 11 juin 2022

Ils nous ont quittés ...



HUBER Gérard (83 ans) le 06 février 2022 à Rohrbach-lès-Bitche
LIMBACH Roland (75 ans) le 25 février 2022 à Sarreguemines
LAUBACHER Jean-Marie (69 ans) le 10 mars 2022 à Rohrbach-lès-Bitche
HUBER Bernadette (81 ans) le 06 mars 2022 à Rohrbach-lès-Bitche
MARTINÉ Bernard (59 ans) le 05 juin 2022 à Enchenberg
SCHAMPION Héléne (91 ans) le 14 juin 2022 à Enchenberg
GABENESCH Roland (61 ans) le 27 juillet 2022 à Enchenberg
BAGAT Monique (84 ans) le 31 juillet 2022 à Enchenberg
GAMEL Marcel Rodolphe (82 ans) le 12 août 2022 à Montbronn
GRIESBACH Marie (85 ans) le 7 septembre 2022 à Niederbronn-les-Bains
DELGORGUE Béatrice (73 ans) le 18 octobre 2022 à Haguenau
SCHWARZ Hilda (94 ans) le 02 novembre 2022 à Siersthal
FROMHOLTZ Célestine (97 ans) le 31 décembre 2022 à Ingwiller

LES ECOLES

Le permis piéton



Les 25 élèves du CE1-CE2 ont reçu le 16 décembre 2022 leur permis piéton. Ce dernier matérialise auprès des enfants de CE1-CE2 une étape dans l'acquisition des savoirs exigés par l'APER (attestation de première éducation à la route) et s'inscrit dans le cadre de la rubrique « se déplacer, accompagné, seul ou à plusieurs, dans des espaces identifiés, de plus en plus variés ». Mme Angélique HOFFMANN, adjointe à la brigade de gendarmerie de Lemberg a joué le rôle d'inspectrice et les enseignantes ont tenu le rôle de monitrices. Les élèves ayant fait plus de 5 fautes ont dû passer un oral de rattrapage. Chaque enfant a finalement reçu son permis piéton.

LES ECOLES

94 élèves pour la rentrée 2022/2023



36 élèves à l'école maternelle

58 élèves à l'école élémentaire

LES ECOLES

L'école "les Boutons d'Or" est à l'honneur



Les enfants du CE1 et CE2 de la classe de Mme HOFFMANN sont les lauréats du concours pédagogique 2022-2023 « Supertri, le tri fait la force! » organisé par le Sydème le 9 mai dernier. La cérémonie de remise des prix du concours, présidée par Roland ROTH, avait eu lieu le 7 juin 2023 au siège du Sydème à Morsbach. Tous les participants ont été gratifiés pour leur implication par des goodies.



Mme le Maire Véronique WITTMANN a accompagné l'enseignante Mme HOFFMANN à l'initiative du projet ainsi que les élèves à la remise des prix. En récompense, un chèque de 200 € a été attribué à l'école et afin de poursuivre sur le thème de l'Education au Développement durable, ils seront utilisés pour aider à la réalisation d'un poulailler.

Foyer d'Accueil Médicalisé "Fleur de Vie"

Le vendredi 14 avril 2023 a débuté un partenariat entre le Foyer d'Accueil Médicalisé d'Enchenberg et l'école élémentaire Les Boutons d'Or. La classe de CP-CE2 s'est rendue au foyer pour participer à une chasse au trésor organisée par l'équipe éducative. Les enfants et les résidents ont collaboré lors des différents ateliers puis ont résolu ensemble les énigmes. Après tous ces jeux et ces fous rires, les résidents et les élèves ont fini la matinée par un goûter offert par le foyer. Cette matinée a remporté un franc succès et a motivé les deux partenaires à poursuivre ces échanges. D'autres activités sont déjà programmées : randonnée, jardinage, athlétisme... Les enfants comptent sur les résidents pour les aider à s'entraîner en vue de leur rencontre sportive à venir.



DELIBERATIONS

Conseil municipal du 17 décembre 2021

(reprise délibération antérieure)

Vente d'un terrain au lieudit Boesch

Le Conseil municipal décide de vendre la parcelle de terrain du domaine privé communal sise au lieudit Boesch, cadastrée section 02, parcelle n°288 d'une superficie de 8,20 ares au prix de 4000,-€ l'are soit 32 800,-€.

Conseil municipal du 25 mai 2022

Pôle multisports : Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport

Le Conseil municipal accepte de déposer une demande de subvention à l'agence nationale du sport pour le projet d'aire de fitness et structure pour petits. Le montant du projet HT éligible s'élève à 173 674,65€. La demande de subvention représente 60% du montant du projet soit 104 204,79€.

Demande d'aide exceptionnelle de résident du FAM

Le conseil municipal décide de ne pas attribuer d'aide exceptionnelle aux résidents du Foyer d'accueil médicalisé d'Enchenberg pour des demandes de séjours adaptés. Il décide du principe de suivre cette décision pour toute nouvelle demande d'aide.

Vente ou échange de terrains

Après l'avis favorable de la commission urbanisme, le conseil municipal décide à douze voix pour et une abstention de vendre à un administré les parcelles dont il était preneur à bail.

Les terrains concernés sont : section i n° 36 de 20,80 ares, n° 37 de 9,38 ares et n° 52 de 18,77 ares, soit un total de 48,95 ares. Le prix a été fixé à 220 € l'are.

Il accepte le projet d'échange de terrain entre deux administrés et la commune.

Echange de terrain de section 05 n° 129 de 11,35 ares contre le n° 128 avec servitude de passage.

Echange de terrain : section i n° 587 de 3,30 ares contre section 01 n° 350 de 2,85 ares

Personnel communal : Création de poste au service technique suite à avancement de grade

Le conseil municipal décide de créer un poste de technicien principal 1ère classe suite à l'avancement de grade d'un agent du service technique à effet du 1er juin 2022.

Personnel communal : Tarif horaire en cas de travaux

Le tarif horaire d'intervention d'un agent communal est voté à 45 € l'heure.

Avis d'inscription à l'école maternelle d'enfant extérieur à la commune :

Le conseil municipal, par sept voix pour, trois contre et deux abstentions, émet un avis favorable à l'inscription des enfants demeurant dans une autre commune, s'il n'y a pas de risque de fermeture de classe où l'enfant aurait dû être inscrit.

Publicité des actes et affichage pour les communes de—3500 habitants :

Le conseil municipal adopte la publicité des actes de la commune par affichage et par publication papier. Ces actes sont tenus à la disposition du public en mairie de manière permanente et gratuite.

Fournitures et acheminement de gaz :

Le conseil municipal autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes coordonné par le Département de la Moselle, pour l'achat de gaz naturel.

DELIBERATIONS

Conseil municipal du 16 septembre 2022

Location de la salle polyvalente

Le Conseil municipal décide de fixer la caution à 1000 € pour la grande salle et 500 € pour l'étage.

Tarif du matériel roulant des travaux communaux

Le Conseil municipal décide de valider le tarif de tractopelle à 70 € de l'heure pour les travaux refacturés aux particuliers.

Médiation préalable obligatoire du personnel communal

Le Conseil municipal décide de donner habilitation au Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de la Moselle à exercer la mission de médiateur et d'engager la collectivité dans le processus de médiation préalable obligatoire.

Demande d'acquisition du terrain du pylône au lieudit Mansfeld

Le Conseil municipal décide de refuser la proposition d'achat de la Société ATC France (opérateur d'infrastructures de téléphonie mobile) notamment pour le pylône Orange. Il décide de ne pas vendre la parcelle 301 section K.

Vente du matériel communal

Suite à la vente par soumission au plus offrant, le Conseil municipal décide de céder à trois particuliers, ayant fait la meilleure offre, les biens suivants :

- ◆ une remorque au prix de 445 €
- ◆ Un compresseur de chantier au prix de 455 €
- ◆ Un rouleau compacteur au prix de 621 €

Eclairage public à l'école et à l'église

Dans le cadre d'économie d'énergie et de préservation de l'environnement nocturne le conseil municipal décide d'éteindre les quatre projecteurs de l'école et d'examiner la possibilité d'installer un programmateur pour l'église.

Infraction relative à la voirie

Le conseil municipal émet un avis favorable à la sanction de contravention de 2ème classe prévue dans l'arrêté municipal n°21/2022 prescrivant l'entretien de la voirie et l'élagage des plantations le long des voies communales.

Demandes de subvention

Le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 90 € :

- ◆ à l'Amicale des agents territoriaux du Pays de Bitche
- ◆ À l'Amicale des secrétaires de mairie du Pays de Bitche

Conseil municipal du 10 novembre 2022

DETR/DSIL programme 2023 : dossier de sécurisation de l'école

Le conseil municipal accepte que le projet d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et sécurisation de l'école soit déposé pour une demande de subvention au titre de la DETR et/ou DSIL. Il vote le plan de financement comme suit :

Montant du projet HT : 162 256,80 € -

DETR/DSIL 2021 (50 %) : 81 128,40 € -

Financement sur fonds propres : 81 128,40 € ou emprunt.

DELIBERATIONS

Conseil municipal du 10 novembre 2022

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Bitche : Compétence facultative relative au « Soutien au maintien et au développement des services publics à l'échelle du territoire intercommunal »

Le conseil municipal décide d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Bitche, consistant à intégrer un soutien au maintien et au développement des services publics à l'échelle du territoire intercommunal. La Communauté de Communes est compétente en matière de construction, aménagement, entretien et gestion d'une maison France Services à Bitche ainsi que pour la garantie nécessaire à la réalisation des emprunts dans le cadre de la construction de gendarmeries.

Conseil municipal du 1er décembre 2022

Tarif de la cantine

Afin de faire face aux augmentations successives du traiteur de la cantine, le conseil municipal décide de fixer le prix du ticket repas de la cantine à 6,50 € à partir du 1er janvier 2023.

Modification des tarifs de la salle polyvalente

Le conseil municipal décide d'adopter les nouveaux tarifs de la salle polyvalente. Ces derniers entrent en vigueur de suite.

Le tableau récapitule les tarifs de la grande salle ainsi que les tarifs de l'étage avec la petite salle et de la mezzanine ainsi que les coûts des jetons de chauffage et d'électricité. [Elle propose également d'appliquer un acompte de 50% du prix de la location pour toute réservation de salle \(grande salle ou l'étage de la salle polyvalente\) sur le planning.](#)

Diminution de l'éclairage public

Afin de réduire ses factures d'électricité, la municipalité souhaite initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie. Une réflexion a été engagée par le conseil municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne de l'éclairage public.

Ainsi le conseil municipal, par neuf voix pour, décide que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 24h à 5h. Le maire, restant garant de la sécurité décide de suivre l'avis du Conseil Municipal pour les jours de la semaine avec l'extinction de minuit à 5h mais d'éteindre l'éclairage public les vendredis et samedis de 1h à 5h.

Conseil municipal du 9 février 2023

Modification statutaire de la Communauté de communes du Pays de Bitche

Par CINQ voix pour l'approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Bitche sans réserve, consistant à intégrer au sein des compétences facultatives un article 3.14 intitulé « Santé ».

Par DIX voix pour l'approbation de la modification des statuts consistant à intégrer au sein des compétences facultatives un article 3.14 défini ci-après "AVEC la condition que les projets concernés soient délibérés en conseil communautaire".

DETR/DSIL 2023 : Projet de mises aux normes des salles de classes

Le Conseil municipal décide d'annuler et remplacer le précédent dossier par le présent dossier de 99 750 € HT.

Adopte le projet d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et sécurisation de l'école soit déposé pour une demande de subvention au titre de la DETR et/ou DSIL pour 2023

Vote le plan de financement comme suit :

Montant du projet HT : 99 750,00 €

- ◆ DETR/DSIL 2023 (60 %) : 59 850,00 €
- ◆ - Financement sur fonds propres ou emprunt 39 900,00 €

DELIBERATIONS

Conseil municipal du 9 février 2023

Subvention à l'Amicale des Pompiers : cotisation à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Moselle

Le Conseil municipal décide d'allouer une subvention de 1111,89 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Montbronn Enchenberg pour la cotisation à l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de la Moselle pour 2022.

Frais d'animation du repas des Séniors du 29 janvier 2023

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 250 € à la chorale NOESIS de Bitche pour leur participation vocale à l'animation de la Fête des Seniors du 29 janvier 2023

Nouveau tarif de location de la salle polyvalente

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide d'adopter les nouveaux tarifs de la salle polyvalente pour les particuliers :

- ◆ 50 € / heure + jetons éclairage et chauffage pour une réunion
- ◆ 70 € / heure + jetons éclairage et chauffage pour une activité sportive seul ou en groupe

Rapport sur le prix et la qualité de l'eau potable de 2021

Le Conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de 2021.
Consultation sur : <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

Conseil municipal du 17 mars 2023

Approbation du compte de gestion 2022 de la commune, du service de l'eau et du Lotissement les Marguerites par le comptable public

Adoption du compte administratif 2022 de la commune, du service de l'eau et du Lotissement les Marguerites établi par le comptable public.

Adhésion à la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement d'électricité

Le conseil municipal autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes coordonné par le Département de la Moselle, pour l'achat d'électricité.

Conseil municipal du 31 mars 2023

Vote des taux des impôts directs locaux pour 2023

Le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition en 2023 par rapport à ceux de 2022 :

- Taxe d'habitation : 11,90 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,97 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 87,87 %

Participation du Service de l'eau au budget de la commune 2023

Le conseil municipal décide à l'unanimité que le service de l'Eau prenne en charge une certaine partie des frais de personnel nécessaire à l'exploitation de ce service à raison d'une participation forfaitaire de 36 000€ pour l'année 2023.

DELIBERATIONS

Conseil municipal du 31 mars 2023

Adoption du budget 2023 du Service de l'Eau :

Section de fonctionnement : Dépenses : 185 605,-€
Recettes : 185 605,-€
Section d'investissement : Dépenses : 103 895,-€
Recettes : 103 895,-€

Adoption du budget 2023 du Lotissement les

Marguerites :

Section de fonctionnement : Dépenses : 78 628,- €
Recettes : 78 628,- €
Section d'investissement : Dépenses : 78 628,- €
Recettes : 78 628,- €

Adoption du budget 2023 du Lotissement les

Marguerites II (2ème tranche) :

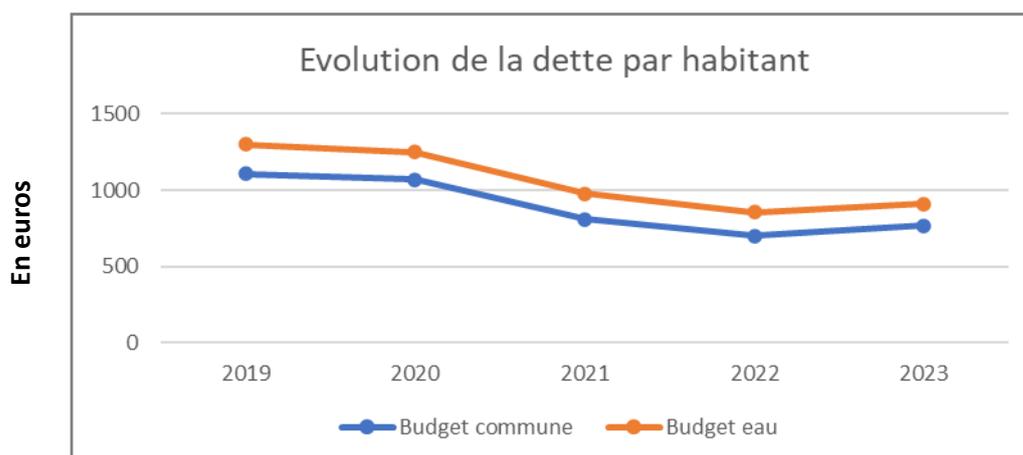
Section de fonctionnement : Dépenses : 127 628,- €
Recettes : 127 628,- €
Section d'investissement : Dépenses : 63 814,- €
Recettes : 63 814,- €

La dette de la Commune s'établit comme suit en euros :

	Dette au 01/01/2023	Annuité 2023	Dont capital	Dont intérêts
Budget commune	958 134,54	144 332,88	127 741,35	16 605,53
Budget eau	179 109,44	26 528,32	19 134,62	7 393,70

L'évolution de la dette par habitant de 2019 à 2023 en euros :

	2019	2020	2021	2022	2023
Budget commune	1 107,88	1 068,32	806,89	700,99	766,51
Budget eau	192,74	182,54	169,77	155,24	143,29

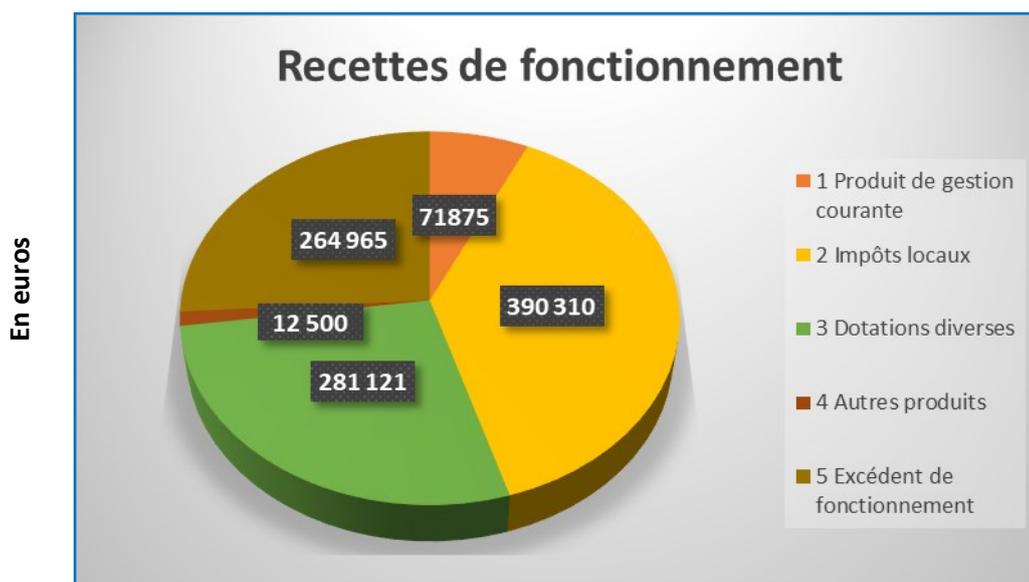
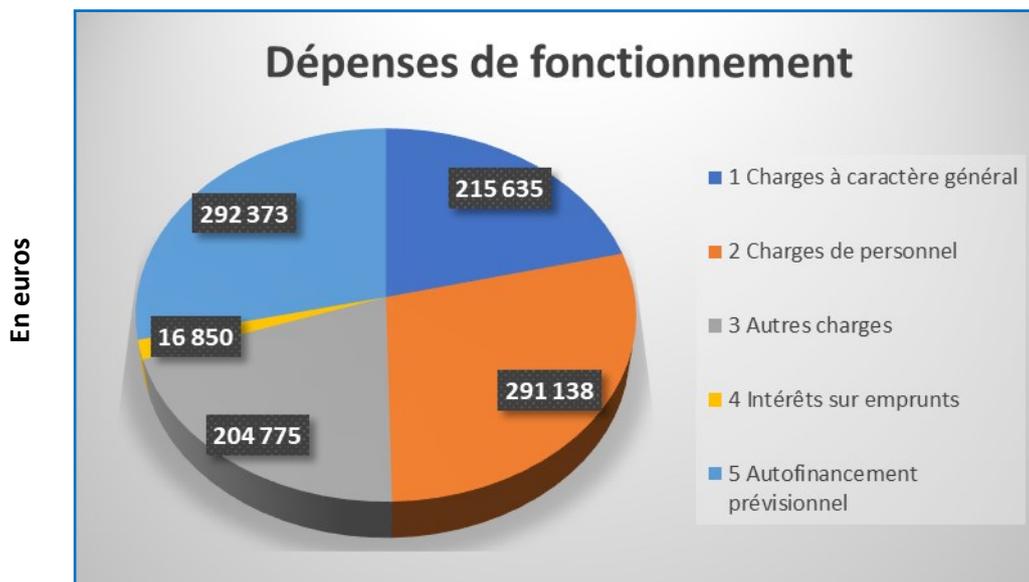


DELIBERATIONS

Conseil municipal du 31 mars 2023

Adoption du budget 2023 de la Commune :

Section de fonctionnement :	Dépenses :	1 020 771,- €
	Recettes :	1 020 771,-€ :
Section d'investissement :	Dépenses :	973 596,- €
	Recettes :	973 596,- €



DELIBERATIONS

Conseil municipal du 28 avril 2023

Mise à jour des tarifs de la vaisselle de la salle polyvalente :

Le Conseil Municipal décide de réviser les tarifs pour vaisselle cassée ou manquante datant du 27/01/2017.

Travaux Rue de Lemberg :

Des travaux de renouvellement de la couche de roulement vont être réalisés par le Conseil Départemental sur la RD36 Rue de Lemberg courant 2023. Pour faire suite à ces travaux, Le Conseil Municipal adopte le projet de réfection des bordures, de mise à niveau de caniveaux de la Rue de Lemberg. Il autorise le maire à solliciter une aide auprès du Conseil Départemental au titre de l'Aide mosellane aux investissements spécifique à la Sécurité des Usagers de la Route (AMISSUR) à titre exceptionnel pour l'opération susvisée pour un montant de 40 132,30 € et à engager et achever les travaux avant le 15 octobre 2024.

Adopte le plan de financement suivant :

Montant HT	40 132,30 €
Subvention Département 57 AMISSUR	12 039,69 €
Commune	28 092,61 €

Remboursement d'une dépense d'intérêt communal pour l'école :

Le Conseil Municipal rembourse à un élu la somme de 181 € pour l'acquisition de deux supports de plafond universel pour projecteur pour deux salles de classe de l'élémentaire.

Participation aux frais énergétiques des associations :

Le Conseil Municipal décide que le Club Canin, le Club de Tir, le Syndicat des Arboriculteurs, la Sportive Française Enchenberg ainsi que les Vétérans Enchenberg remboursent à la commune 100% des frais des factures d'électricité et de chauffage de leur bâtiment respectif, s'ils devaient quitter l'interassociation.

Conseil municipal du 9 juin 2023

Acquisition d'un terrain

Le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle 592 de la section i du lieudit « Rummelsgarten » d'une contenance de 2,10 ares à l'euro symbolique.

Chasse communale 2024-2033 :

Le Conseil Municipal décide de désigner Mme KUGEL Corine et M. STRASSEL Benoît pour faire partie de la Commission Consultative de la Chasse Communale durant la période du 02 février 2024 au 1er février 2033 et pour les travaux préparatoires avant la location de cette chasse.

Participation au projet d'école TER :

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 305 € au collège La Paraison de Lemberg pour le projet TER de l'album musical.

Adhésion de la Sportive Française Enchenberg à l'Alliance des Vosges du Nord :

Le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des tarifs de la salle polyvalente en ajoutant l'AVN uniquement pour une 1ère manifestation gratuite avec 10H de chauffage inclus dans la catégorie Associations faisant partie de l'interassociation.

Vente du refuge du Guisberg :

Le Conseil Municipal, par 1 abstention, 1 voix contre et 12 voix pour décide de vendre le bâtiment du REFUGE du Guisberg, Rue de la Felsenmuhle avec offre sous pli fermé et ouverture à une séance ultérieure du Conseil Municipal. Il charge le maire de faire réaliser par un organisme agréé les différents diagnostics obligatoires en matière de cession d'immeuble et de vendre le bien à l'issue de leurs réalisations.

REALISATIONS

Nettoyage parcelles



Le service technique a procédé au nettoyage de deux parcelles situées derrière la maison des sœurs et du bâtiment scolaire. L'abri de jardin a été démonté.

Installation de 4 nouveaux bancs et de 2 bornes d'hygiène canisacs



Près du parking de la salle polyvalente



Le long du nouveau sentier de la Kindspfuhl
Raccourci de la Rue du Stade vers la rue de Lemberg



Rue de la Chapelle vers la vallée Ste Vèrène



Au lieu-dit Aspen, chemin accessible par la Rue des
Prés en longeant la voie ferrée vers le centre équestre
MAYER Guillaume.

REALISATIONS

Aire de stockage de l'atelier municipal



Une nouvelle aire de stockage de matériaux a été aménagée entre l'enceinte du cimetière et le verger-école au lieu-dit « Rummelsgarten ».

Ateliers d'informatique

Des cours d'informatique sont proposés par la commune aux personnes de plus de 65 ans depuis le mois d'octobre. Ces derniers sous forme de petits ateliers ont lieu dans la salle de conseil de la mairie et sont encadrés par M. OSWALD François, adjoint au maire et conseiller numérique.

Au total plus de 20 personnes se sont inscrites suite au sondage lancé par la commune au mois de juillet dernier.



Travaux d'élagage et d'entretien



Elagage Rue de Guisberg

Le service technique de la commune a procédé à des travaux d'élagage sur le tilleul derrière les écoles ainsi que sur les vieux cerisiers longeant la Rue de Guisberg après l'usine APM. Par la même occasion d'autres travaux de nettoyage sur les gouttières des bâtiments des écoles ont pu être effectués grâce à la location d'une nacelle.



Elagage du Tilleul

REALISATIONS

Nouveau panneau d'information

Un nouveau panneau d'information a été installé par les agents techniques sur le parking du cimetière afin d'informer les usagers d'éviter de laisser leurs objets personnels bien à l'évidence dans leurs véhicules.



Réalisations au périscolaire



Pour la période de l'Avent, les enfants ont pu réaliser avec l'aide des agents du périscolaire deux calendriers de l'Avent.

Le recensement de la population



Le recensement des habitations et de la population de la commune a été effectué par Mme Antoinette Rumpler et Mme Virginie Fath. Mme Valérie Bour, secrétaire de mairie, était la coordonnatrice. L'opération démarrée le 19 janvier 2023 s'est achevée le 18 février 2023.

REALISATIONS

Formation compostage

Le service des ordures ménagères en accord avec l'Association des CHABOTS et la Commune ont organisé le samedi 15 avril 2023 à la salle polyvalente, une formation de compostage pour tous les habitants intéressés. A l'issue de cette formation, des composteurs individuels en fonction du nombre de personnes au foyer, ont été mis gratuitement à disposition des participants ainsi qu'un guide du compostage rappelant les bonnes pratiques.



Journée Ramassage de déchets proposée et initiée par le Conseil Municipal Junior



Bénévoles, élus et conseil municipal junior se sont mobilisés pour une journée de ramassage de déchets sur le ban communal le samedi 15 avril 2023. De 8h30 à 12h, les équipes ont sillonné les différents secteurs du village afin d'y ramasser tous les détritrus. Le but était de faire une bonne action pour avoir un village plus propre. L'enseigne Intermarché de Lemberg a fourni les gants et les boissons pour les enfants. La matinée s'est clôturée par un barbecue à la salle polyvalente.

INFOS HABITANTS



Erwin WALD a fêté ses 91 ans le 01 août 2022



Joseph OSWALD a fêté ses 91 ans le 2 septembre 2022
Il nous a quittés le 24 février 2023



Marie Louise FATH a fêté ses 90 ans le 4 septembre 2022



Célestine FROMHOLTZ a fêté ses 97 ans le 9 septembre 2022
Elle nous a quittés le 31 décembre 2022



Hilda STEINER a fêté ses 96 ans le 27 septembre 2022



Hedwig SCHOSGER a fêté ses 91 ans le 29 septembre 2022

Toutes nos félicitations

INFOS HABITANTS



Anne ISEL a fêté ses 94 ans le 30 septembre 2022

Cécile BACH a fêté ses 91 ans le 26 juin 2022

Agathe VOGEL a fêté ses 90 ans le 27 août 2022

Elle nous a quittés le 26 février 2023

Marie OSWALD a fêté ses 95 ans le 27 novembre 2022

Elle nous a quittés le 22 mars 2023

Denise SCHAMPION a fêté ses 90 ans le 3 décembre 2022

Elle nous a quittés le 13 mai 2023

Werner COMMERCON a fêté ses 93 ans le 23 décembre 2022

Ginette LEMOT a fêté ses 92 ans le 24 décembre 2022

Elle nous a quittés le 9 avril 2023

Berthe UNDRÉINER a fêté ses 90 ans le 24 Février 2023

Hildegard BROCKER a fêté ses 90 ans le 25 mai 2023



Mme Céline WALD a fêté ses 93 ans le 7 janvier 2023



Françoise BALDA a fêté ses 93 ans le 20 janvier 2023



Eugénie VOGEL a fêté ses 92 ans le 21 avril 2023



Irène KRAFT a fêté ses 90 ans le 2 juin 2023

INFOS HABITANTS

Mélanie DELAVALLADE, docteur en médecine

Mélanie DELAVALLADE a soutenu avec succès, à la faculté de médecine de Saint-Etienne, une thèse en vue d'obtenir le grade de docteur en médecine en qualité de gynécologue-obstétricienne.

Après 10 ans d'études, sa thèse intitulée : « Le ratio sFlt-1/PlGF est-il aussi performant pour prédire la survenue d'un retard de croissance intra-utérin que la pré-éclampsie dans une population à haut risque ? » lui a permis d'obtenir son titre de docteur en médecine avec les félicitations du jury.

Le jury était présidé par le Professeur Céline CHAULEUR, chef de service du service de gynécologie-obstétrique du CHU de Saint-Etienne. Parmi les autres membres de son jury, le Docteur Tiphaine Barjat qui a dirigé son travail de thèse ainsi que le Dr Camille SARKIS et le Dr Laure-Elie DIGONNET, toutes les 3 gynécologues-obstétriciennes sur Saint-Etienne.

Mélanie a passé sa scolarité à l'école élémentaire de Montbronn avant que sa famille n'arrive sur Enchenberg. Puis elle est allée au collège La Paraison de Lemberg avant de rejoindre le lycée Teyssier de Bitche où elle a obtenu un baccalauréat scientifique mention très bien. Elle a rejoint la faculté de médecine de Strasbourg pour sa PACES qu'elle a réussi en primante. Après ses 6 premières années de médecine et son concours de l'ECN en 2019, elle poursuit son internat de médecine avec la spécialité de gynécologie-obstétrique à Saint-Etienne afin d'obtenir le titre de docteur en médecine.

A la fin de sa période d'internat elle envisage de revenir dans notre région.

(Texte de la famille de Mélanie.)



Toutes nos félicitations.



Baptêmes Républicains



**Baptême Républicain de
Anaé HELMER
le 28 janvier 2023
célébré par
Mme le Maire Véronique WITTMANN**



**Baptême Républicain de
Gabin et Basile HAAG
le 18 février 2023
célébré par
Mme le Maire Véronique WITTMANN**

Félicitations!

Evènements

Fête des écoles



La kermesse organisée par l'Association la Buissonnière le 1er juillet 2022 à la salle polyvalente fut un succès. Spectacle des élèves, danses, balades en âne, jeux multiples autour de la salle polyvalente ont rythmé l'après-midi.

Distinctions chez les arboriculteurs



Nos félicitations

Le 17 septembre 2022, quatre membres méritants du Syndicat arboricole et horticole d'Enchenberg ont obtenu une distinction de l'Union départementale des syndicats et associations arboricoles et horticoles (UDSAH) de Moselle.

Décernées sous la forme d'un diplôme et d'un insigne, les distinctions ont été remises par M. David SUCK, Vice-Président du Département de la Moselle et Mme Barbara SCHNEIDER, adjointe au maire, à l'occasion de retrouvailles à l'Auberge Sainte-Vérène à :

- M. Jean-Paul FAUST (pomme d'argent), responsable de l'atelier jus de pommes pendant de nombreuses années.
- M. Jean-Michel HUBER (pomme d'argent), 22 années d'ancienneté en tant qu'assesseur au comité.
- M. Jacky SCHILT (pomme d'argent), secrétaire depuis 2014, actuel Vice-Président depuis 2022.
- M. Gérard MEYER (pomme d'or), entré au syndicat en 1982 et Président du Syndicat depuis 2009.

Evènements

Remise de médailles



M. Cédric BAUMANN promu Adjudant



M. Jean-Marc MEYER promu Capitaine honoraire

Lors de la fête du 14 juillet 2022, deux sapeurs-pompiers étaient à l'honneur. M. Cédric BAUMANN a été promu au grade d'adjutant et le Lieutenant Jean-Marc MEYER au grade de capitaine honoraire en présence de Gabriel MULLER, chef de centre de l'unité opérationnelle de Montbronn-Enchenberg et de Pascal NATHANSON, Adjoint du commandant de compagnie Sarreguemines-Bitche.

Nos félicitations

Cérémonie du 14 juillet 2022



Une cérémonie de dépôt de gerbe a eu lieu au Monument aux Morts devant l'église St Pierre d'Enchenberg en présence du corps des sapeurs pompiers Enchenberg-Montbronn, des porte-drapeaux et d'une délégation de Hangard. Les festivités organisées par l'Interassociation d'Enchenberg se sont poursuivies à la salle polyvalente avec un bal populaire animé par WALTER Marc et un grand feu d'artifice à la tombée de la nuit.

Comme de coutume à Enchenberg, la commune a offert aux enfants de moins de 14 ans une tablette de chocolat et un bon de petite restauration.

Lors de la cérémonie, Véronique WITTMANN, maire de la commune, a effectué le dépôt de gerbe, au monument aux Morts, avec les conseillers municipaux juniors.



Evènements

Visite du Président du département M. Patrick WEITEN



Le 13 septembre 2022, M. Patrick WEITEN, Président du Département accompagné de Sophie PASTOR, conseillère départementale et David SUCK, vice-président du Conseil départemental, a visité le cabinet vétérinaire « Les Béliers » installé sur le ban d'Enchenberg depuis octobre 2021.

Fête de départ du directeur du Foyer d'accueil médicalisé



Mme Cosette HUSSENOT, Directrice Territoriale Handicap Moselle et Directrice Alpha Plappeville remercie M. OSTERTAG pour le travail accompli.



M. Jean-Louis OSTERTAG
Ancien directeur du FAM



M. Jean-Michel SOISSONG
Nouveau directeur du FAM

Une cérémonie a réuni, le 30 septembre 2022, les résidents, le personnel de direction d'autres structures et les élus, à l'occasion du départ à la retraite de Jean-Louis Ostertag, directeur du foyer d'accueil médicalisé Fleur de Vie. C'est M. Jean-Michel SOISSONG, ancien directeur de l'EHPAD Les Sources de Montbronn, qui prend la relève du Foyer d'accueil médicalisé d'Enchenberg.

Evènements

Visite de Mme HERZOG Christine, sénatrice de la Moselle



Lors de sa venue en mairie d'Enchenberg le 14 octobre 2022, Mme HERZOG Christine, Sénatrice de la Moselle s'est entretenue avec Mme le Maire Véronique WITTMANN, son adjointe Mme Monique GREINER et le conseiller municipal M. Laurent BICHLER sur les projets et les difficultés rencontrés par la commune.

Commémoration de l'Armistice



Le 11 novembre 2022 à l'occasion de la commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre 1914/1918, le Conseil municipal, le Conseil municipal Junior, le Souvenir Français du Pays de Bitche, les jeunes sapeurs-pompiers Enchenberg-Montbronn, les militaires actifs et retraités se sont retrouvés devant le Monument aux Morts.

Les membres du Conseil municipal Junior ont à tour de rôle cité les soldats morts inscrits sur le Monument aux Morts d'Enchenberg.



Evènements

25ème édition du Marché de Noël en 2022

L'évènement phare de cette fin d'année 2022 était la 25ème édition du marché de Noël. Trois jours de préparation ont été nécessaires aux membres de l'Interassociation, au personnel technique de la commune ainsi qu'aux bénévoles pour organiser cette manifestation qui a eu lieu le dimanche 11 décembre 2022 à la salle polyvalente.



Scène du Père Noël



Paysage d'hiver réalisé par M. Jean-Claude GLERON et offert à la commune.

Le marché de Noël a attiré de nombreux visiteurs.
MERCI A TOUS CEUX QUI ONT PARTICIPÉ À SON SUCCES !



Evènements

Les Seniors à l'honneur



A l'occasion de la fête des seniors du dimanche 29 janvier 2023, les membres du Conseil Municipal ont servi le repas.



Ils ont proposé aux seniors de 67 ans et plus le choix de l'inscription au repas ou le bénéfice d'un chèque cadeau de 20,-€ utilisable chez les commerçants locaux.

Evènements

Galette des rois



Lors du dernier Conseil municipal junior du vendredi 27 janvier 2023, les jeunes élus ont pu déguster avant le début de la séance, la traditionnelle galette des rois confectionnée par Mme le maire Véronique WITTMANN.

Emission Kaffeekrenzel



Les élus ont accepté de participer à l'émission "kaffeekrenzel" qui a été enregistrée dans la salle de convivialité le mardi 31 janvier 2023. L'émission passe en boucle sur TV Mosaik Cristal. Elle est visible partout en France grâce à Internet sous le lien : <https://www.mosaik-cristal.tv/enchenberg-dresse-la-table-du-kaffeekrenzel/>

Evènements

Thé dansant du Foyer d'accueil médicalisé



Le thé dansant solidaire organisé le dimanche 5 février 2023 dans la salle polyvalente par le Foyer d'Accueil médicalisé "Fleur de Vie" fut un véritable succès. L'orchestre Marley Brown a fait danser les amateurs de danse sur des airs de valse, slow, cha-cha-cha, country, etc...

Les bénévoles venus d'horizons divers ont assuré le service café-gâteaux et la petite restauration. Une manifestation à succès à réitérer.



Evènements

Commémoration du 8 mai 2023



A l'occasion de la commémoration de la victoire et de la liberté du 8 mai 1945, le Conseil municipal, le Conseil municipal Junior, les Sapeurs-pompiers de Montbronn et Enchenberg, les Jeunes Sapeurs-pompiers, les militaires actifs et retraités ont déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts. Les enfants de l'école élémentaire ont participé à l'évènement en chantant la marseillaise et en énumérant les noms des morts inscrits sur le Monument aux Morts.





Dorffest de Hangard

A l'invitation des élus d'Hangard, village jumelé avec Enchenberg, les administrés et élus de la commune se sont déplacés le 13 août 2022 à Hangard pour participer aux festivités de la Dorffest prévue sur 3 jours du 13 au 15 août 2022.



Il est de tradition à Hangard de percer, après la célébration œcuménique, le premier fût de bière au maillet.

Mme le Maire a eu l'occasion de faire connaissance avec M. Tobias WOLFANGER, nouveau Ortsvorsteher de Wiebelskirchen-Hangard-Munchwies.

Sortie du Comité de Jumelage



Le comité de jumelage a organisé le 24 septembre 2022 une sortie découverte au profit des habitants d'Enchenberg et de Hangard. La journée a débuté par la visite à Scy-Chazelles du musée et de la maison Robert Schuman, fidèle artisan de la paix entre les peuples d'Europe. Après le déjeuner, l'après-midi fut consacré à la découverte de la ville de Metz en petit train.



PAGE JUMELAGE

55 ans de jumelage



Le comité de jumelage Enchenberg-Hangard ainsi que les élus de la commune furent invités à la célébration des 60 ans de traité de l'Élysée et les 55 ans du jumelage organisés à Hangard le dimanche 11 juin 2023.

De nombreuses personnalités allemandes ont fait l'honneur d'être présentes :

Mme Myriam BOUCHON, Consul de France à Sarrelouis
Mme Heike BECKER, Présidente du Parlement de Sarre
M. David LINDEMAN, chef de la Chancellerie de Sarrebruck
MM Markus UHL et Esra LIMBACHER, députés du Bundestag
M. Thomas HAUS, 1er adjoint de la ville de Neukirchen
M. Tobias WOLFANGER, Maire de Wiebelskirchen-Munchwies
Et bien sûr M. Karl JUNG, Président du Comité de jumelage de Hangard.



Les invités se retrouvèrent tous autour d'un brunch haut en couleur suivi d'une promenade découverte de Hangard.



Une photo souvenir du groupe a été prise lors de cette journée sur la "PLACE ENCHENBERG".

Nos Associations

La Sportive Française Enchenberg



Pascal GLASER

Tél : 06 85 18 84 58

L'assemblée générale de l'Association Sportive Française d'Enchenberg s'est tenue à la salle de convivialité le 16 juin 2023. M. Pascal GLASER est reconduit dans ses fonctions de Président. M. Christophe Bourrinet est le nouvel entraîneur pour cette nouvelle saison.

Amicale des Agents territoriaux

L'amicale des agents territoriaux a tenu son assemblée générale à la salle de convivialité le 3 juillet 2022. Cinq départs en retraite ont été honorés ce jour-là.



Amicale des secrétaires de mairie du Pays de Bitche



L'Amicale des secrétaires de mairie du Pays de Bitche ont effectué une sortie en Alsace le 30 octobre 2022 pour visiter l'ouvrage du Four à chaux de la Ligne Maginot. Après le déjeuner, c'était la visite de la tour du Chemin des cimes de Drachenbronn.

Nos Associations

Association de sauvegarde de la Chapelle Sainte Vèrène



Les membres de l'association de sauvegarde de la chapelle Sainte Vèrène et de l'Ermitage ainsi que les bénévoles ont procédé aux travaux d'entretien du site avant l'hiver.

Evènements prévus pour 2023 :

- Procession aux flambeaux 10/09/23
- Messe des chasseurs 04/11/23

Le comité et les membres de l'Association ont tenu leur assemblée générale le 13 mars 2023 au presbytère.

M. Laurent BICHLER a été reconduit dans ses fonctions de Président.

Laurent BICHLER

Tél : 03 87 96 36 91



Récital Celtica concert



Un récital Celtical concert pour chant Harpe, flûte et guitare a eu lieu le samedi 17 juin 2023 sur le site de la chapelle Ste Vèrène. L'ensemble du groupe formé par Patricia, Cathy et le duo Verveine-Menthe a interprété des musiques irlandaises et écossaises pour financer l'entretien du site de la Chapelle.

Nos Associations

Le nouveau jus de pomme chez les Arboriculteurs



Au mois d'octobre, 860 kg de pommes, non traitées et provenant des deux vergers du Syndicat, ont été pressées pour l'obtention de 350 litres de pur jus. Compte tenu de la sécheresse de l'été, la récolte de pommes fut moins abondante que l'année précédente. Malgré les pièges mis en place, beaucoup de fruits étaient infestés par le carpocapse, insecte de l'ordre des lépidoptères, de la famille des tortricidés, dont la larve se développe à l'intérieur du fruit et le rend impropre au pressage. Un soin tout particulier doit être apporté au tri des pommes utilisées afin d'éviter tout risque de patuline dans le jus de pommes.

Suivant l'adage : « à la Sainte Catherine (25 novembre), tout bois prend racine », M. Bernard OSWALD, membre actif du Syndicat, s'est chargé d'effectuer cette année encore, une commande de différents arbres fruitiers et autres plantations fruitières au profit des personnes intéressées par l'arboriculture.

Gérard MEYER

Tél : 03 87 96 38 81

Assemblée générale des arboriculteurs

L'assemblée générale des arboriculteurs s'est tenue le vendredi 14 avril 2023 au presbytère. L'association compte actuellement 89 membres dont 15 honoraires.

L'association prévoit :

- De planter de nouvelles essences fruitières au verger expérimental
- De planter une haie fruitière dans le verger école
- De participer au congrès annuel de l'Union départementale des syndicats arboricoles à Soucht
- D'organiser une taille avec moniteur cet automne ainsi qu'une commande groupée d'arbres fruitiers
- De participer aux manifestations de l'Interassociation



MEYER Gérard	Président
SCHILT Jacky	Vice-Président et secrétaire
MAGIERSKI Rose-Marie	Trésorière
KREMER Rémy	Assesseur
WITTMANN Bernard	Assesseur
RIMLINGER Raymond Joseph	Assesseur
SCHMITT Marc	Assesseur
RIMLINGER Raymond	Assesseur
WEISSENBACHER Jean-Claude	Assesseur
BAUMANN Robert	Réviseur de caisse
HEN Laurent	Réviseur de caisse

Nos Associations

Association La Buissonnière



SCHMITT Willy	Président
JANSEN Elisabeth	Vice-Présidente
LEJEUNE Cynthia	Secrétaire
LALIGAND Aurélie	Trésorière
HUBER Sabine	Assesseur
GEORGEL Sandra	Assesseur
MICKELBRENCIS Laura	Assesseur
GRIESBACH Elodie	Assesseur
MULLER Jennifer	Assesseur

L'association a tenu une assemblée générale le 21 octobre 2022 au presbytère. Mme JANSEN Elisabeth, présidente sortante n'était plus candidate. M SCHMITT Willy a été élu nouveau Président de l'Association La Buissonnière.

Evènement prévu pour la fin d'année 2023 :

- Bourse aux vêtements le 8 octobre 2023

Willy SCHMITT

Tél : 06 71 27 55 40

Les Rois Mages



Les Rois Mages, composé de quatre groupes d'enfants de l'école élémentaire, ont sillonné le village le samedi 7 janvier 2023. L'opération a été supervisée par les membres de l'association « La Buissonnière ». La tradition perdue et ravit l'ensemble de la population.

La chasse aux oeufs

Cette année, la Buissonnière a organisé le 8 avril 2023 une chasse aux œufs écologique sur le site de la chapelle Sainte Véréne. Les enfants ont dû chercher des œufs plastifiés. Une fois, la dizaine d'œufs différents trouvée, le président Willy SCHMITT remettait un sachet cadeau à emporter.



Nos Associations

Le comité de Jumelage

L'association a tenu une assemblée générale le 25 octobre dernier au presbytère. Mme KUGEL Corine a été reconduite dans ses fonctions de Présidente.



Projets de manifestation pour 2023 :

- Participation à la Dorffest de Hangard au mois d'août 2023
- Participation au marché de Noël 2023

KUGEL Corine	Présidente
GREINER Monique	1ère Vice-Présidente
BAUMANN Robert	2ème Vice-Président
LEJEUNE Emmanuelle	Secrétaire
FATH Bernard	Trésorier
LEJEUNE Michel	Trésorier adjoint
MAGIERSKI Rose-Marie	Assesseur
KUGEL Christian	Assesseur
MEYER Jean-Marc	Assesseur
MEYER Gérard	Assesseur
WEBER Gilbert	Assesseur
STENGER Yannick	Assesseur
WEBER Inès	Assesseur
GREINER Gilbert	Assesseur

KUGEL Corine

Tél : 06 86 56 49 06

Tennis de table



KRUTTEN Pierre

Tél : 07 76 69 75 99

Le challenge Franco-allemand de Tennis de Table fut un événement important dans notre village. Avec 61 participants dans les différents niveaux, c'est Obergailbach qui est sorti vainqueur de ce challenge 2022.

Le Club Canin



L'assemblée générale du club canin a eu lieu le samedi 15 avril 2023 dans leur club-house.

NICKEL Christian	Président
FUHRMANN Corine	Vice-Présidente
ROTIEL Yannick	Trésorier
NIRRENGARTEN Elisabeth	Secrétaire
TRAKSEL Stéphanie	Assesseur
HAMON Martine	Assesseur
SCHMITT Josiane	Assesseur
FIXARI Bernard	Assesseur
BORNER Claudia	Assesseur
SANTARINI Anthony	Assesseur
MANON Louis	Assesseur
NICKEL Cathy	Assesseur

Nos Associations

Le Pigeon Club Sarreguemines-Bitche



WEYANT
Jean-Marc

Le Pigeon Club Bitche-Sarreguemines, présidé par M. WEYANT Jean-Marc, a organisé, après 2 ans d'absence, sa traditionnelle exposition de pigeons à la salle polyvalente le 14 et 15 janvier 2023. Au total, 27 éleveurs ont présenté 416 pigeons au concours.

WEYANT Jean-Marc
Tél : 06 95 40 63 15

Rencontre internationale d'Aïkido



La 10ème rencontre internationale d'Aïkido a eu lieu le WE du 3 et 4 mars 2023 à la salle polyvalente. Une trentaine de participants, ont pu s'entraîner sous la houlette de Sensei Xavier Marcinovski, sensei Okuden-Shihan de l'école Takeda assisté de Patricia Anson, experte en Laïdo (sabre), sensei Stéphane Ackermann, responsable du club local et de Sensei Christophe Faber.

Les séances d'aïkido ont lieu le mardi et vendredi de 19h à 21h30 à la salle polyvalente.

Nos Associations

Les sapeurs-pompiers fêtent la Ste Barbe



Les sapeurs-pompiers des centres de secours du Pays du Verre et du Cristal se sont retrouvés le 3 décembre 2022 au complexe sportif et culturel de Goetzenbruck pour fêter leur patronne la Sainte Barbe.

Ensemble pour Guillaume



L'Amicale des Sapeurs-Pompiers Montbronn - Enchenberg a organisé le dimanche 2 avril 2023 une opération « Ensemble pour Guillaume » à la salle polyvalente. L'objectif était de recueillir des fonds pour financer un appareil de reconnaissance optique et facial afin de faciliter l'échange oral avec Guillaume.

Un chèque pour Guillaume



Suite à l'opération « Ensemble pour Guillaume » un chèque de 9 891,56€ a été remis à Guillaume WEBER par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers Montbronn-Enchenberg pour l'acquisition de cet appareil.

Les différentes activités ...

SEANCES D'AÏKIDO

Le club SOBUKAI vous propose les séances d'Aïkido à la salle polyvalente d'Enchenberg :

- Le mardi de 19h à 21h30
- Le vendredi de 19h à 21h30

Inscription et renseignement auprès de

M ACKERMANN Stéphane ☎ 06 79 90 87 46

M FABER Christophe ☎ 06 33 55 48 32

EQUITATION

L'écurie Guillaume MAYER vous propose des cours pour tous les cavaliers, débutants ou confirmés, des galops 1 à 7.

A partir de 3 ans : baby poney

Possibilité de prendre des cours particuliers.

Carte d'initiation de 4 H pour découvrir l'équitation.

Stages :

Des stages ont lieu durant les vacances scolaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi pour tous les niveaux, du débutant au galop 7.

Possibilité de se perfectionner ou de partir en randonnée sur 2 jours.

Compétition :

L'écurie dispose de 20 poneys et 10 chevaux de club pour tous niveaux. Le club participe à des concours tous les week-ends en Lorraine et en Alsace mais également les concours clubs, amateurs, pro et championnat de France.

**Coordonnées : Ecurie Guillaume MAYER
55 Rue de Rohrbach 57415 ENCHENBERG**

☎ 06 80 92 12 10

GYM SENIORS

Venez découvrir ses bienfaits pour le corps et l'esprit.
Mme SPECK Elisabeth assure les cours de gym seniors à la salle polyvalente

- Le mardi de 14h à 15h

Inscription et renseignement au
☎ 03 87 96 60 12

Les différentes activités ...

TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table de Petit-Réderching/Enchenberg vous a ouvert une section de tennis de table à la salle polyvalente d'Enchenberg.

Séance d'entraînement le :

- **Lundi de 18h à 20h15**
- **Jeudi de 18h à 20h15**

Inscription et renseignement auprès de
M. Pierre KRUTTEN ☎ 07 76 69 75 99
www.pingaptitred.net

VOLLEY-BALL

L'Association Sport et Loisirs d'Enchenberg vous propose de pratiquer le volley-ball à la salle polyvalente :

- **Le lundi de 20h à 22h**
- **Le vendredi de 21h à 23h**

Coordonnées du Président :
M. BAILLARD Frédéric
☎ 07 66 19 64 16



RECRUTEMENT

Dans le cadre de son adhésion à l'AVN 2010 (Alliance Vosges du Nord), la Sportive Française Enchenberg (SFE) a souhaité élargir son activité sportive en offrant aux jeunes enfants et adolescents du village, la possibilité de pratiquer le football. Les entraînements se feront sur les communes du Pays du Verre et du Cristal (Enchenberg, Lemberg, Montbronn, Goetzenbruck, Soucht ou Meisenthal).

En effet, il est désormais possible de se licencier à la SFE et de pouvoir jouer à tous les niveaux de 3 à 18 ans.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le président de la SFE au 06 85 18 84 58 ou le secrétaire 06 38 39 98 22.

Jeunes footballeuses et footballeurs, n'hésitez plus et venez jouer avec nous !

INFOS

Conseillères numériques

Pour devenir autonome dans vos démarches sur Internet et maîtriser vos appareils, la communauté de communes du Pays de Bitche met en place des conseillères numériques pour vous accompagner.

Prendre RDV directement avec vos conseillères numériques au ☎ 03.87.96.99.45

ou par mail : conseiller.numerique@cc-paysdebitche.fr

PLANNING DES PERMANENCES / UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

LUNDI après-midi	Mairie d'Obergailbach		
MARDI matin	Médiathèque de Bitche	Salle ancienne école de Rohrbach-lès-Bitche	Bibliothèque de Petit-Réderching
MERCREDI après-midi	Mairie de Soucht		
JEUDI matin	Mairie de Schweyen		
VENREDI après-midi	Médiathèque de Bitche		

Fermeture de la trésorerie de Bitche

Suite à la fermeture de la trésorerie de Bitche, des accueils hebdomadaires sont mis en place depuis le 9 janvier 2023 :

- dans les locaux de la COMMUNAUTE DES COMMUNES DU PAYS DE BITCHE du lundi au vendredi de 9h à 12h
- À la mairie de ROHRBACH-LES-BITCHE, les lundis et vendredis de 13h30 à 16h30, ainsi que les jeudis matin de 9h à 12h.
- A la mairie de VOLMUNSTER, tous les mercredis de 9h à 12h.

Ces permanences, assurées par un agent des Finances publiques, seront ouvertes avec et sans RDV à la demande des usagers. Les plages d'accueil sur RDV, sont à réserver via internet sur le site www.impots.gouv.fr.

Par ailleurs, afin de faciliter les démarches des usagers et développer les services de proximité, la DGFIP offre désormais la possibilité de régler ses factures (impôts, amendes, hôpital, cantines, eau, locations, etc.) directement chez les buralistes agréées, en espèces (jusqu'à 300€) et par carte bancaire.

Liste des buralistes du secteur :

TABAC LOTO PRESSE PMU L'ETAGERE - 21 rue Centrale 57415 ENCHENBERG

TABAC LOTO PRESSE FEITH - 25 rue de Strasbourg à PETIT REDERCHING

TABAC LOTO PRESSE PMU GREINER - 7B rue de Bitche 57620 GOETZENBRUCK

TABAC LOTO PRESSE HOELLINGER 63 rue St Augustin à 57230 BITCHE

TABAC DE LA CITADELLE 2 rue de Sarreguemines 57230 BITCHE

Pour le paiement par chèque des factures merci de transmettre votre paiement + le coupon ou référence de la facture à l'adresse suivante :

Service comptable de Sarreguemines 71, Rue Clémenceau 57216 SARREGUEMINES Cedex

INFOS

Maison France Service à Bitche

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

Accueil
informations
et orientation



Accompagnement
dans vos démarches
administratives



Mise à disposition
d'outils informatiques
et aide à l'utilisation
des services numériques



VOS SERVICES ET PERMANENCES À BITCHE

FRANCE SERVICES

2 rue du Général Stuhl - 57230 BITCHE

Face à la Communauté de Communes du Pays de Bitche

03.87.27.32.06 - bitche@france-services.gouv.fr

 Bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite

 Parking sur place

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Mardi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Mercredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h

Samedi / Dimanche : fermée

Permanences

• Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) - Trésor public : lundi au vendredi - 9h à 12h

• Mission Locale : jeudi - 14h à 17h, vendredi - 8h à 12h et 13h à 16h

Sur rendez-vous :

• Cap Emploi 57 - Handicap : vendredi - 9h à 12h et 13h30 à 16h

• Conciliateur de Justice : 2^{ème} et 4^{ème} mercredi

• Pôle Emploi : lundi, mardi et mercredi - 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

C'est
ICI



Plus d'informations dans votre France Services ou sur
www.cc-paysdebitche.fr / france-services.gouv.fr

INFOS

Livret en "PLATT"



M. GLAD Dominique, originaire de Goetzenbruck et résidant à Nousseviller-lès-Bitche, vous propose le livre « Unser Platt hat kenn Grenze ». Ce livret composé de 77 pages qui contient aussi quelques photos, relate à travers son humble histoire personnelle, l'origine, l'histoire et les avantages d'être naturellement bilingue sur la frontière franco-allemande.

Ce livret est gratuit pour le lecteur, à qui il est demandé de faire un don libre à l'association « Laura, les couleurs de la vie ».

Il est disponible au secrétariat de la mairie.

Calendrier dons du sang

Pour 2023, l'établissement français du don du sang de Strasbourg organise les collectes de sang aux lieux et dates suivantes :

Lundi 18 septembre 2023	ENCHENBERG
Vendredi 22 décembre 2023	ENCHENBERG

Permanence des conciliateurs de justice

Pour tous vos litiges de voisinage, de mitoyenneté, de nuisances sonores, litiges locatifs, de copropriété, désaccord avec un fournisseur portant sur une livraison ou garantie, litiges avec un entrepreneur à propos de travaux inachevés, de malfaçons, etc..., vous pouvez vous adresser au conciliateur de votre secteur.

	LIEU DE PERMANENCE	JOUR ET CONTACT
M. RINGEISEN Gérard	ROHRBACH LES BITCHE	2ème et 4ème mardi du mois à la mairie de Rohrbach-lès-Bitche de 14h à 17h. Uniquement sur RDV. ☎ 03 87 09 70 95 gerard.ringeisen@conciliateurdejustice.fr
M. ROOS Raymond	BITCHE	4ème mercredi du mois à l'Hôtel des entreprises 2 rue Général Stuhl à BITCHE Uniquement sur RDV. ☎ 03 87 96 99 45 raymond.roos@conciliateurdejustice.fr

Service militaire Volontaire

Le Service militaire volontaire (SMV) a pour but de vous aider à vous insérer dans un milieu professionnel et s'adresse aux jeunes français de métropole et de l'étranger âgés de 18 à 25 ans exclus du marché de l'emploi. Le SMV vous garantit un accompagnement personnalisé et individualisé dans la formation et l'insertion des volontaires. Ce dispositif militaire, fondé sur l'acquisition volontaire de valeurs et d'une formation professionnelle, propose un nouveau départ à des jeunes hommes et femmes qu'il arme pour l'emploi en s'appuyant sur un réseau territorial et national de partenaires institutionnels, de collectivités, d'entreprises, d'associations et d'organisme de formation.

Les coordonnées du 1er régiment du Service Militaire Volontaire de Moselle :

SMV Montigny-lès-Metz
CS 90010 57044 METZ Cedex 01

☎ 03 87 15 45 49

Courriel : 1rsmv-montigny.recrutement.fct@def.gouv.fr

Cybercriminalité

Le 3 mai 2023 était organisée à la salle polyvalente par Groupama en collaboration avec les services de la gendarmerie, une réunion d'information ouverte à tous.

Plusieurs informations et questions du public ont pu être abordées et des consignes non exhaustives ont été formulées :

- Lorsque vous remarquez quelque chose d'anormal chez un voisin absent, dans votre rue, dans un lieu public : ne pas hésiter à le signaler à la [brigade de gendarmerie de Bitche au 03.87.96.21.22](tel:03.87.96.21.22)
- En informatique, ne pas utiliser les mêmes mots de passe partout.
- Informer la gendarmerie de SMS ou emails douteux (arnaques aux colis contre paiement, aux faux remboursements de la CPAM ou des Finances publiques,...).
- Se méfier de l'utilisation du wifi public gratuit car il est non sécurisé.
- Effectuer des sauvegardes régulières sur clé USB ou sur disque externe de vos photos, de vos contacts et de vos documents importants stockés sur votre ordinateur.
- Ne pas laisser votre carte grise dans le véhicule.
- Eviter de laisser portes et fenêtres en oscillo-battants.
- En cas de cambriolage, il est utile d'avoir photographié vos objets de valeur, leurs cartons d'emballage, factures avec marques et références des produits.
- N'hésitez pas à déclarer vos dates de vacances à la brigade de gendarmerie de Bitche.

VIVRE ENSEMBLE

ARRETE MUNICIPAL N°21/2022

prescrivant l'entretien de la voirie et l'élagage des plantations le long des voies communales

Article 1 : L'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique. Chacun est tenu de balayer le trottoir et son caniveau au devant des immeubles bâtis et non bâtis. Le nettoyage concerne le balayage, mais également le désherbage et le démoussage des trottoirs. Le désherbage doit être réalisé soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques interdits par la loi. Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales.

Article 2 : Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige au droit de leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau. En cas de verglas, ils doivent jeter du sel, du sable, des cendres ou encore des sciures de bois devant leurs habitations.

Article 3 : Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, trottoirs, espaces verts publics ainsi que les espaces de jeux publics pour enfants.

Article 4 : Taille des haies : les haies doivent être taillées par les propriétaires à l'aplomb du domaine public et leur hauteur être limitée à 2 m, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

Elagage : les branches et racines s'avancant sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou le locataire, au droit de limite de propriété. A défaut ces opérations peuvent être effectuées d'office par la collectivité aux frais du propriétaire, après mise en demeure restée sans effet. Le tarif appliqué sera de 45 € de l'heure.

Article 5 : Contraventions : Les infractions seront constatées et poursuivies par tout agent de la force publique ou agent assermenté.

ARRETE MUNICIPAL N°19/2022

De portée générale de lutte contre les bruits de voisinage

Un nouvel arrêté municipal a été pris le 28/06/2022 afin de modifier les horaires d'utilisation de matériel bruyants.

Article 1 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, l'utilisation des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et 13h30 à 19h30**
- **Le samedi de 8h30 à 12h et 13h à 19h**
- **Les jours fériés de 10h à 12h**
- **Interdit le dimanche même jour férié**

ARRETE MUNICIPAL N°07/2023

Portant interdiction de brûlage sur le ban de la commune

Article 1 : Il est interdit de brûler tous déchets à l'air libre.

Article 2 : Cette interdiction s'applique à compter du 9 mars 2023 sur le ban de la commune.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté municipal seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément à la législation en vigueur.

VIVRE ENSEMBLE

L'application Panneaupocket

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



Informations
Panneaupocket

DIMANCHE
14 JUILLET
À PARTIR DE 15H

SALLE POLYVALENTE

BAL MUSETTE
ET DÎNER FESTIF

PEPES 10 EUROS
RESERVATION AU
06.48.00.81.84

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "**Play Store**", "**AppStore**" ou "**AppGallery**" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "**Installer**" ou "**Obtenir**"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape"

GET IT ON
Google Play

Download on the
App Store

EXPLORE IT ON
AppGallery

Liste Enchenberg ensemble

Enchenberg Ensemble (E.E) est ravi de vous retrouver après une année complète sans parution de bulletin communal.

Nous n'avons pas de grandes nouvelles à vous transmettre malheureusement.

- * Le grand projet de la mandature 2020-2026 reste l'espace Multi sport. Si vous allez vous promener à côté du terrain de foot vous pourrez voir l'évolution du projet. Les lampadaires pour l'espace « terrain » Multi-sports sont mis en place, il avance à grand pas avec quelques rebondissements surprenants. Nous avons hâte de voir le projet fini et surtout d'en connaître le coût réel.
- * Les nouvelles normes de sécurité ont obligé une restructuration de l'école élémentaire et maternelle. Enchenberg Ensemble se réjouit qu'une solution entre les enseignants et la commune ait été trouvée mais nous aurions aimé une évaluation chiffrée de notre proposition. Nous pensions que les classes de l'école élémentaire, maternelle ainsi que le périscolaire pourraient être regroupées dans un seul bâtiment à la place de deux actuellement. La question des travaux concernant la vétusté des deux bâtiments (chaudière et autre) se posera sans doute dans un avenir proche.
- * Vous avez pu voir des distributeurs de sac pour ramasser les excréments des chiens à certains endroits du village. Suite à des demandes de riverains d'autres rues, nous avons demandé des distributeurs supplémentaires mais cette demande reste sans réponse à ce jour.
- * Toujours suite à des sollicitations de certaines personnes, nous avons demandé la pose d'une plaque en l'honneur de l'abbé Didelon, curé de notre commune durant plusieurs années. Nous nous réjouissons qu'elle a été posée sur le mur du cimetière récemment.

Nous restons toujours à l'écoute de nos concitoyens et nous efforçons de transmettre au plus juste vos demandes.

Emmanuelle Lejeune, Fabien Buchholzer et Corine Kugel, conseillers municipaux représentant Enchenberg Ensemble.



ZONE DE DISTRIBUTION : ENCHENBERG

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 9 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 271 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : FORAGE VALLEE SAINTE VERENE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 1239 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE ENCHENBERG ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE ENCHENBERG »</p>	BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	<p>Nombre de prélèvements : 27</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 n/100 ml</p> <p>Années prises en compte : 2020, 2021, 2022</p>
	NITRATES	A Très bonne qualité
	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	<p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Valeur moyenne : 9,4 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 9,5 mg/L</p>
	PESTICIDES ET METABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité
	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Nombre de mesures : 191</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 microgramme/L</p>
	FLUOR	A Très bonne qualité
	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	<p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Valeur moyenne : 0,13 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 0,13 mg/L</p> <p>Année prise en compte : 2020</p>
	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
	DURETÉ	Eau peu calcaire
	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	<p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Valeur moyenne : 12,4 °f</p> <p>Valeur maxi : 13,1 °f</p>
Quelques conseils		
ABSENCE		
	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	
ENTRETIEN		
	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.	
RÉSEAU PRIVÉ		
	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.	
SÉCHERESSE		
	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.	
Pour aller plus loin		
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr	

Édité le 26/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau/du-robinet-1>

BONNES ADRESSES



ÉCURIE MAYER
ÉCOLE D'ÉQUITATION
PENSION
TRAVAIL
COACHING

PORTES OUVERTES LE
DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2023

www.ecurie-guillaume-mayer.fr
Écurie Guillaume Mayer
55 Rue de Rohrbach | 57415 Enchenberg
+33 6 80 92 12 10 | ecurie.gm@gmail.com



Daniel SCHOENDORF
Chauffage - Sanitaire - Climatisation - Solaire

11, rue de Lambach - 57415 ENCHENBERG
Tél: 03.87.96.41.72
Fax: 03.87.96.31.83

CS AUTOS
0695870935



Réparation
Achat Vente
multi-service

siret. 81266745900018
mail: dadchristian@hotmail.fr

LOIC-TOITURE

loic.toiture57415@gmail.com
SIRET 889 239 075 00019

KOZANCZYN LOIC
8 impasse des lys
57415 ENCHENBERG



LOIC- TOITURE
06-06-91-35-19



LOIC TOITURE
06-06-91-35-19

CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE
ETANCHEITE
FENETRE DE TOIT
TOUTE REPARATION

SP PNEUS
3 rue Centrale 57415 Enchenberg
VENTE DE PIÈCES DÉTACHÉES
09 61 63 34 06



MONTAGE PNEUS
GEOMETRIE

ENTRETIEN | VIDANGE | RECHARGE CLIMATISATION

Disques / Plaquettes - Echappement - Rotules - Amortisseurs - Kit Distribution



LOCATION UTILITAIRE

VENTE OUTILLAGES



BONNES ADRESSES



AUBERGE
Sainte Verène

1, rue centrale
57415 ENCHENBERG
Tél. : 03 87 96 43 68
E-mail : aubergesainteverene@orange.fr
www.aubergesainteverene.fr

Brasserie

HORAIRE D'OUVERTURE

LUN : 9h - 14h	VEN : 9h - 23h
MAR : 9h - 14h	SAM : 9h - 23h
JEU : 9h - 20h	DIM : 9h - 23h

Restaurant

Menu du jour à midi du lundi au samedi

Carte et menus le dimanche midi

Carte, pizzas et tartes flambées
vendredi soir, samedi soir
et dimanche soir

Pas de restauration le soir en semaine
Jour de fermeture : **mercredi**



Nim

Plats asiatiques et français
Restauration à emporter

nems, beignets de crevettes, buffet thaï, etc...
(sur commande)

41 Rue de Lemberg
57415 ENCHENBERG
Tél: 06.89.65.80.66



L'étagère

TABAC • PRESSE • JEUX
ÉPICERIE • CADEAUX

21, rue Centrale
57415 ENCHENBERG
Tél : 03 87 27 06 70
E-mail : letageredeclaudia@gmail.com

 /letageredeclaudia

L'étagère

TABAC • PRESSE • JEUX • ÉPICERIE • CADEAUX

OUVERT 7j/7

Horaires d'ouverture

LUNDI	7h00 - 12h15 14h30 - 18h30
MARDI	7h00 - 12h15 14h30 - 18h30
MERCREDI	7h00 - 12h15 Fermé
JEUDI	7h00 - 12h15 Fermé
VENDREDI	7h00 - 12h15 14h30 - 18h30
SAMEDI	8h00 - 12h00 14h00 - 17h00
DIMANCHE	9h00 - 11h00 Fermé



17 RUE DE LEMBERG - ENCHENBERG
03 87 96 41 91



INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

LUNDI	Fermée	Fermée
MARDI	9H à 12H	13H30 à 16H30
MERCREDI	Fermée	Fermée
JEUDI	9H à 12H	Fermée
VENDREDI	9H à 12H	13H30 à 17H30

PERMANENCE DES ELUS :

Le vendredi de 17h à 19h et sur RDV
S'adresser au secrétariat de la mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME DE REMBLAI DE LA COMMUNE UNIQUEMENT RESERVEE AUX DEPOTS DE DECHETS VERTS DES PARTICULIERS DE LA COMMUNE

	Mercredi	Samedi
Du 4 mars 2023 au 28 octobre 2023		14h à 18h
Du 3 juin 2023 au 30 septembre 2023	17h à 19h	14h à 18h

HORAIRES D'OUVERTURE des déchetteries de Rohrbach-lès-Bitche et Bitche Horaires d'été du 01/04/2023 au 31/10/2023

Lundi	9h à 12h	13h à 17h
Mardi	9h à 12h	13h à 17h
Mercredi	9h à 12h	13h à 17h
Jeudi	9h à 12h	13h à 17h
Vendredi	9h à 12h	13h à 17h
Samedi	9h à 12h	13h à 16h

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

Le mercredi très tôt.
Veuillez sortir votre poubelle la veille.

CONTENEUR A VERRES, CHAUSSURES, VETEMENTS Au parking du passage à niveau Rue de la Gare

BORNE PAPIER :

Depuis le 6 février 2020 nouvelle borne bleue "papiers pour l'enfance" (papier, cartonnage)

RECUPERATION DE CARTOUCHES D'ENCRE :

Dans le hall de la mairie aux heures d'ouverture.

ABRI-BACS COLLECTIFS DE BIODECHETS :

Bacs installés sur le parking de l'Eglise ainsi que sur le parking de la Place de Hangard.
Déchets à jeter en vrac sans le sachet.

CABINET DU MEDECIN Alain STEIER

☎ 03 87 96 40 53

Uniquement sur RDV
Lundi - mardi - mercredi - jeudi - samedi
Fermé le vendredi

AGENDA

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2023

Journée portes ouvertes au centre équestre MAYER Guillaume.

DIMANCHE 8 OCTOBRE 2023

Bourse aux vêtements organisée par la Buissonnière à la salle polyvalente.

SAMEDI 4 NOVEMBRE 2023

Messe des chasseurs sur le site de la chapelle Ste Vèrène à l'initiative des chasseurs de l'arrondissement de Sarreguemines.

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023

Commémoration de l'Armistice avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts de l'église St Pierre d'Enchenberg.

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023

Opération Pizzas-Flamms à emporter organisée par le club d'aïkido à la salle polyvalente.

DIMANCHE 10 DECEMBRE 2023

Marché de Noël organisé par l'Interassociation à la salle polyvalente.

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JANVIER 2024

Exposition de pigeons de race organisée par le club de pigeon Biche-Sarreguemines à la salle polyvalente.

DIMANCHE 4 FEVRIER 2024

Thé dansant organisé par le groupe SOS Solidarité FAM Fleur de Vie à la salle polyvalente.

LUNDI 26 FEVRIER 2024

Don du sang organisé par les établissements français du sang du Grand Est site de Strasbourg à la salle polyvalente de 15h à 19h30.

JOURNAL DE LA COMMUNE D'ENCHENBERG/ JUILLET 2023

MAIRIE – 25 Rue Centrale 57415 ENCHENBERG



03 87 96 38 78 / FAX 03 87 96 35 57

Site : www.enchenberg.fr

Numéros en cas d'urgence :

06.81.58.49.99 ou 06.85.18.84.58

Nouvelle adresse courriel : mairieenchenberg@gmail.com

Directeur de publication : Mme Véronique WITTMANN, le Maire
Conception et réalisation : Mme Monique MEHLINGER, secrétaire
Impression : Imprimerie Scheuer de Drulingen
Photos : M BICHLER Laurent
Revue officielle d'information municipale diffusée gratuitement à 600 exemplaires.